

# Séance du 25 mai 2021 à 18h30

## Procès-verbal de séance

---

Date de la convocation : 18 mai 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents Christian BARON, Marie-Christine BREJAUD, Claude BRIGAUD, Sabine CHARBONNIER, Francis DAILLY, Philippe DEVAULT, Nicolas DION, Agathe JOFFRE, Christophe MOULIN, Steven OTTAN, Sébastien RAUDIER, Jean-Marc VERRHIEST

Absents excusés : Mme Nadine DELANNE a donné procuration à Christian BARON, Cécile FILLAULT, Sandra HOGUILLARD

Secrétaire de séance : Sébastien RAUDIER

Début de la séance : 18h45

---

- **La délibération concernant les tarifs de la salle polyvalente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 est ajournée.**

- **Mme BRIGAUD demande à ce que la décision concernant le maintien de la garderie du mercredi matin soit traitée dès l'ouverture de la séance ; le reste sans changement. Le conseil municipal accepte sa requête.**

### Délibération 2021-23

Maintien de la garderie du mercredi matin

Absence de Mr Nicolas DION

Le conseil municipal décide de maintenir ce service.

Vote :11+1 Pour : 11 + 1 Contre : 0 Abstention : 0
---

### Délibération 2021-24

Approbation du règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires

Après avoir pris connaissance du règlement intérieur et après en avoir délibéré, le conseil municipal, APPROUVE le règlement intérieur des services péri et extra scolaires proposé.

Vote :12+1 Pour : 11 + 1 Contre : 0 Abstention : 1
---

### Délibération 2021-25

Tarifs des services péri et extra scolaires au 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le conseil municipal DECIDE de maintenir les tarifs des services péri et extra scolaires comme suit :

Cantine : 3€ / repas / enfant  
Garderie périscolaire : 2€ / jour / enfant  
Garderie extrascolaire (mercredi matin) : 4€ / enfant

De plus le conseil municipal, considérant les nombreux repas réservés et non annulés en cas d'absence non justifiée, DECIDE de fixer le prix du repas à 5€ / enfant. Cette pénalité est applicable de suite.

Vote :12 + 1 Pour : 12 +1 Contre : 0 Abstention : 0
--

### Délibération 2021-26

Devis de mise en place d'un vidéophone à l'école

L'entreprise BRUNEAU est retenue pour un montant TTC de 1 546.18€.

Vote :12 + 1
Pour : 12 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

### Délibération 2021-27

Devis toiture salle polyvalente – 2<sup>ème</sup> face

L'entreprise GERBAUD est retenue pour un montant TTC de 24 321.40€.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le devis.

Vote :12 + 1
Pour : 6 + 1
Contre : 3
Abstention : 3

### Questions diverses

\* La mise aux normes PMR des quais de bus sera réalisée au cours du mois de juillet 2021. Châteauroux Métropole participera à hauteur de 3 000€.

\* La pompe pour la remise en service de la fontaine est commandée.

\* Les bornes de propreté canines sont commandées.

\* 21 nouveaux panneaux de circulation sont commandés.

\* Les réparations pour le véhicule communal sont en cours.

\* Monsieur le maire donne lecture des courriers de remerciements reçu suite à l'attribution d'une subvention pour l'année 2021 : Familles rurales de Diors, Association des amis de la Martinerie, Fondation du Patrimoine.

\* Une étude est en cours pour la mise en place d'un conseil municipal des jeunes.

\* Le conseil décide de ne pas octroyer de subvention au Conseil Départemental d'Accès au Droit.

\* Travaux d'été 2021 :

- Bibliothèque : Peinture – tri des livres (fermeture maintenue),
- Bureau de la directrice : devis en cours pour l'électricité, le sol, la peinture,
- Installation de nouveaux stores à l'école,
- Sol à rénover et réparation du chauffage au club house du foot.

\* Vélos électriques : Il n'y a pas de demandes pour Diors.

\* Elections départementales et régionales : Les bureaux de vote sont pourvus pour les 2 tours. Monsieur le maire a expliqué aux membres du conseil le déroulement du scrutin.

Séance levée à 20h55.